



## **Master 1 Économie du Droit**

### **LIVRET DE L'ETUDIANT**

**Année universitaire 2015 – 2016**

**Responsable pédagogique :**

Eric Langlais  
Université Paris Ouest Nanterre La Défense - UFR SEGMI  
Bâtiment G – Bureau 308B  
200, Avenue de la République  
92001 NANTERRE cedex

Tél. : 01 40 97 59 14  
[Eric.Langlais@u-paris10.fr](mailto:Eric.Langlais@u-paris10.fr)

**Secrétariat pédagogique du Master**

**(M1 + M2):**

Baptiste Moussette  
Université Paris Ouest Nanterre La Défense - UFR SEGMI  
Bâtiment G – Bureau R 40.4  
200, Avenue de la République  
92001 NANTERRE cedex

Tél. : 01 40 97 70 78  
[M.baptiste@u-paris10.fr](mailto:M.baptiste@u-paris10.fr)

## **1/ GENERALITES SUR LE DIPLOME DE MASTER (M1 + M2)**

**-Durée des études :** 4 semestres

**-Accessible en :** Formation initiale / Formation continue

**-Mode d'enseignement :** En présentiel

**-Site d'enseignement :** Campus de Nanterre / Bâtiment G

### **A) OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

Le Master mention **Economie du Droit** de Paris Ouest Nanterre (indifférencié R/Pro) succède au Master mention « Droit et Economie » (évalué A+ lors de la campagne AERES 2013) après le changement de la nomenclature nationale des diplômes.

Ce diplôme propose une formation fondée sur la complémentarité entre l'économie et le droit (privé, principalement). La nécessité de cette double compétence s'étend aujourd'hui au-delà des domaines traditionnels de « l'économie de la concurrence » et de « l'économie de la réglementation », ou du « droit économique », et englobe des problématiques riches et variées spécifiques de l'économie du droit, comme les analyses d'impact du droit, les études de faisabilité des réformes judiciaires, mais aussi l'évaluation du fonctionnement de la justice, ainsi que l'analyse comparée des systèmes juridiques.

**Le Master 1** propose un enseignement (500 heures) intégré en économie et droit privé portant sur des grandes problématiques (concurrence, propriété intellectuelle, contrats, banque et finance, justice) qui sont abordées dans leurs dimensions nationale comme internationale, associé à un apprentissage rigoureux des méthodes en économie quantitative (évaluation des risques et des stratégies, méthodes économétriques).

#### **Objectifs / Compétences visées en M1**

Le Master 1 Economie du Droit de l'université Paris Ouest Nanterre La défense s'adresse à des étudiants désireux de bénéficier d'une formation interdisciplinaire adaptée aux enjeux du monde contemporain. La formation est conçue pour accompagner les mutations du marché du travail, marquées par une tendance à la fusion entre les domaines concernés. Elle s'inscrit également dans le mouvement de création des programmes de formation intégrés en « Law & Economics » proposés par de nombreuses universités européennes et américaines.

Le Master 1 consolide donc les acquis fondamentaux dans les deux disciplines, et propose une coordination des enseignements en économie et en droit sur des thématiques fondamentales, qui prépare notamment au parcours proposé en Master 2. Les étudiants disposeront d'une formation poussée concernant les outils méthodologiques des deux disciplines : analyses et raisonnement juridiques, études de cas, mais aussi traitements de données, études quantitatives et statistiques, modélisation.

Une compétence reposant sur ces différents piliers est un atout indéniable aussi bien dans les secteurs de l'industrie, de la finance (banque et assurances), que dans le champ des organisations internationales et de la haute fonction publique.

**Le Master 2** (340 heures) aborde les problématiques spécifiques de l'économie du droit et donne la maîtrise de ses outils qualitatifs et quantitatifs (analyse comparative de la justice et des systèmes juridiques, méthodes d'évaluation et d'étude d'impact du droit), qui sont mobilisés pour analyser différentes dimensions de la concurrence (politique de la concurrence, numérique et TIC, partenariats public/privé, défaillance et surendettement) dans une vraie perspective bi-disciplinaire économie et droit. La formation est complétée par un cycle de conférences et un atelier pratique de l'expertise et du conseil, où interviennent des professionnels de différents secteurs.

### **Apprentissages / Compétences visées en M2**

L'objectif principal du Master est la formation d'experts/spécialistes capables de mener des recherches théoriques et appliquées, ou de conduire des expertises sur les problématiques de l'économie du droit, à la frontière des deux disciplines, le droit et l'économie. Les étudiants acquièrent donc pendant la durée du parcours des compétences avancées dans les deux disciplines, mais aussi en économie du droit et en droit comparé. Un accent est aussi mis sur les méthodes quantitatives, de plus en plus mobilisées pour analyser le droit et les institutions et évaluer leurs effets.

### **B) CONDITIONS D'ADMISSION au M1 :**

Les candidats titulaires de l'un de ces diplômes de licence délivrés par l'université Paris Ouest Nanterre sont de droit admis dans le M1 mention Economie du Droit : titulaires de la licence mention droit-économie, ou de la licence d'économie parcours droit, ou de la licence droit parcours économie, ou de la double licence économie-droit. Les dossiers de candidature des titulaires d'une autre mention de licence et/ou d'une autre université sont examinés par une commission pédagogique qui se prononce sur leur admission dans le master 1.

### **2/ DEBOUCHES ET SECTEURS D'ACTIVITE :**

Le débouché principal à l'issue du Master 1 est l'accès à un Master 2.

L'accès au Master 2 Economie du Droit « Analyse et Impact Economiques du Droit » se fait sur dossier. Les candidats doivent être titulaires d'un Master 1 mention Economie du Droit, ou d'un Master 1 mention droit et économie, ou d'un Master 1 d'économie, ou d'un Master de droit avec un solide parcours en économie. L'admission des candidats est prononcée par le jury après l'examen du dossier de candidature, et éventuellement à l'issue d'un entretien.

Des débouchés professionnels multiples sont évidemment accessibles, tout en gardant à l'esprit que seule la seconde année de Master donne lieu à la délivrance du diplôme de Master. A titre d'exemple, citons les débouchés suivants : Autorités de la concurrence // Agences de régulation // Cabinets de conseil et d'expertise économique et judiciaire // Organisations internationales // Associations professionnelles // Associations d'utilisateurs et de consommateurs // Fonction

publique // Entreprise tout secteur // Enseignement // Recherche publique et privée.

Ceci correspond à de multiple métiers, tous secteurs confondus : Chargé(e) de missions auprès des autorités de régulation/concurrence // Chargé(e) d'études et prospectives économiques et sociales // Directeur/directrice d'études en entreprise // Consultant d'affaire // Expert en conseil économique et juridique // Conception et pilotage des politiques publiques // Enseignement supérieur.

### **3/ ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU M1**

#### **CONTROLE DES CONNAISSANCES**

Chaque enseignement est validé par un examen écrit, ou un examen oral ou un projet rédigé. Les modalités précises (durée, écrit/oral) sont précisées par chaque enseignant, et elles sont le plus souvent spécifiques à chaque UFR de rattachement de l'enseignement (SEGMI et DSP). La session normale d'examen se déroule en janvier (pour les enseignements du premier semestre) et mai (pour les enseignements du second semestre). Une session de rattrapage est organisée en juin. Le calendrier précis est là-aussi spécifique à chaque UFR (SEGMI et DSP)

La note finale est la moyenne arithmétique des notes de chaque enseignement, sans coefficient. Est déclaré admissible, le candidat ayant obtenu à l'ensemble de ces épreuves au moins la moyenne de 10 sur 20.

Les Mentions sont attribuées ainsi : Assez-Bien (12/20), mention Bien (14/20), mention Très Bien (16/20).

#### **Intervenants du M1 EdD**

<b>Nom Prénom</b>	<b>UFR</b>	<b>Email</b>
Baudry Marc	SEGMI	<a href="mailto:Marc.Baudry@u-paris10.fr">Marc.Baudry@u-paris10.fr</a>
Bouvatier Vincent	SEGMI	<a href="mailto:vbouvatier@u-paris10.fr">vbouvatier@u-paris10.fr</a>
Cosnita Andreea	SEGMI	<a href="mailto:acosnita@u-paris10.fr">acosnita@u-paris10.fr</a>
Dumitrescu Elena	SEGMI	<a href="mailto:elena_ivona.dumitrescu@u-paris10.fr">elena_ivona.dumitrescu@u-paris10.fr</a>
Esquerré Stéphane	SEGMI	<a href="mailto:stephane.esquerre@gmail.com">stephane.esquerre@gmail.com</a>
Etner Johanna	SEGMI	<a href="mailto:johanna.etner@u-paris10.fr">johanna.etner@u-paris10.fr</a>
Langlais Eric	SEGMI	<a href="mailto:Eric.Langlais@u-paris10.fr">Eric.Langlais@u-paris10.fr</a>
Oytana Yves	SEGMI	<a href="mailto:yves.oytana@yahoo.fr">yves.oytana@yahoo.fr</a>
Renault Olivier	SEGMI	<a href="mailto:olivier.renault@u-paris10.fr">olivier.renault@u-paris10.fr</a>
Souam Saïd	SEGMI	<a href="mailto:Saïd.Souam@ensae.fr">Saïd.Souam@ensae.fr</a>
Bernardeau Ludovic	DSP	<a href="mailto:bernardeauludovic@gmail.com">bernardeauludovic@gmail.com</a>
Bodea-Livinec Pierre	DSP	<a href="mailto:bodeaulivinec@gmail.com">bodeaulivinec@gmail.com</a>
Raimond Sébastien	DSP	<a href="mailto:s-raimond@wanadoo.fr">s-raimond@wanadoo.fr</a>
Ruet Laurent	DSP	<a href="mailto:laurent.ruet@wanadoo.fr">laurent.ruet@wanadoo.fr</a>

**ENSEIGNEMENT DISPENSE EN M1 : 500 heures en présentiel  
Stage facultatif**

**semestre 1**

<b>Fondamentaux Economie du Droit</b>	<b>Enseignants</b>	<b>ECTS</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>
Economie de la concurrence	M Souam	4,5	24	16
Economie de l'innovation et de la PI	M Baudry	6	24	10
Economie des contrats	M Oytana	4,5	24	16
<b>Fondamentaux Droit</b>				
Droit de la propriété intellectuelle	M Raimond	3	36	
Droit bancaire et financier	M Ruet	3	20	
<b>Méthodologie Economique</b>				
Décision dans le risque	Mme Etner	4,5	24	16
Théorie des jeux et applications	M Renault	4,5	24	16
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>176</b>	<b>74</b>

**semestre 2**

<b>Fondamentaux Economie du Droit</b>	<b>Enseignants</b>	<b>ECTS</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>
Regulation and antitrust	Mme Cosnita	4,5	24	16
Corporate governance	M Esquerré	4,5	24	16
Economie du droit et de la justice	M Langlais	6	24	10
<b>Fondamentaux Droit</b>				
Droit français et européen de la concurrence	M Bernardeau	3	36	
Droit international économique	M Bodeau-Livinec	3	20	
<b>Méthodologie Economique</b>				
Econométrie des données de panel	Mme Dumitrescu	4,5	24	16
Econométrie des séries temporelles	M Bouvatier	4,5	24	16
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>176</b>	<b>74</b>

# **Plans de cours**

## **Economie de la concurrence**

**M. SOUAM**

Introduction

Chapitre 1 Les sources du pouvoir de marché : différenciation des produits, publicité et inertie des consommateurs

Chapitre 2 Les stratégies de prix et la segmentation des marchés

Chapitre 3 Les cartels et la collusion tacite

Chapitre 4 Les fusions & acquisitions horizontales

Chapitre 5 Les restrictions verticales et l'intégration verticale

Chapitre 6 Le comportement stratégique : la dissuasion de l'entrée et la prédation

Chapitre 7 La Recherche & Développement

### ***Bibliographie sélective***

- Bellflamme, P. and M. Peitz, *Industrial Organization, Markets and Strategies*, Cambridge University Press, 2010.
- Tirole J. (1993 et 1995) : *Théorie de l'organisation industrielle*, tomes 1 et 2, Economica. Traduction du livre de référence en économie industrielle paru en 1988 (*The Theory of Industrial Organization*, M.I.T. Press).
- Médan P. et Warin T. (2000) : *Economie industrielle. Une perspective européenne*. Dunod. Les analyses économiques proposées sont relativement succinctes. L'atout principal de ce livre réside dans sa facilité de lecture et dans le fait qu'il contienne beaucoup d'exemples.
- Church J and R. Ware (2000) *Industrial Organization: A Strategic Approach*. New York: McGraw-Hill, 2000. Available at: [http://works.bepress.com/jeffrey\\_church/23](http://works.bepress.com/jeffrey_church/23)

### **MODE D'EVALUATION :**

La note qui permet la validation de ce cours est une moyenne entre la note de contrôle continu (50%) et celle obtenue en contrôle terminal (50%).

Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal, l'examen final représente 100% de leur note en cette matière.

L'évaluation de type contrôle continu est basée sur deux devoirs sur table, avec des sujets type exercices vus en TD.

L'évaluation de contrôle terminal consiste en un devoir sur table (questions de cours et exercices).

## **Economie des contrats**

**M. OYTANA**

### **I/ Objectifs du cours**

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de maîtriser les outils offerts par la théorie des contrats et d'utiliser ceux-ci dans divers contextes (régulation du monopole, discrimination par les prix, contrats financiers, contrats d'assurance, rémunération incitative, etc.).

Après un rappel succinct de l'émergence des principes fondamentaux de la théorie des contrats, nous ferons quelques rappels rapides des pré-requis de théorie des jeux utiles à la compréhension du cours.

Le cours portera ensuite sur les deux principales difficultés informationnelles rencontrées lors de la conception d'un contrat : la sélection adverse et l'aléa moral. L'objectif sera de déterminer sous quelles conditions ces difficultés informationnelles entraînent une perte d'efficacité et dans quelle mesure celle-ci impacte le principal (le régulateur, l'acheteur, la compagnie d'assurance, etc.) et l'agent (le monopole, le vendeur, l'assuré, etc.).

Ensuite, le cours abordera les problèmes posés par l'incomplétude des contrats. L'objectif sera de déterminer les raisons pour lesquelles les parties peuvent être amenées à formuler des contrats incomplets et quelles en sont les conséquences. Nous traiterons ainsi entre autres du choix des parties de renégocier les termes d'un contrat, des problèmes liés à la rupture des contrats et des remèdes qu'il est possible d'y apporter.

Nous étudierons enfin un certain nombre d'extensions des modèles de référence d'aléa moral et de sélection adverse. Ainsi, ceux-ci ne seront plus abordés d'un point de vue statique uniquement, mais aussi d'un point de vue dynamique, selon la durée envisagée de la relation contractuelle. De plus, nous nous intéresserons aux résultats obtenus en cas de modèles mixtes, qui incorporent à la fois des problèmes d'aléa moral et de sélection adverse.

### **II/ Thèmes abordés**

Thème 1 : Introduction

Thème 2 : La sélection adverse

Thème 3 : L'aléa moral

Thème 4 : Contrats incomplets et rupture des contrats

Thème 5 : Modèles mixtes

Thème 6 : Limites et extensions

Thème 7 : Modèles dynamiques de sélection adverse et d'aléa moral

### **III/ Bibliographie indicative**

Bolton, Patrick; Dewatripont, Mathias (2004). *Contract Theory*. The MIT Press.

Laffont, Jean-Jacques; Martimort, David (2002). *The theory of incentives: the principal-agent model*. Princeton University Press.

Macho-Stadler, Inés; Pérez-Castrillo, J. David (2001). *An Introduction to the Economics of Information: Incentives and Contracts*. OUP Oxford.

Salanié, Bernard (2012). *Théorie des contrats*. ECONOMICA Édition.

### **IV/ Mode d'évaluation**

La note qui permet la validation de ce cours est une moyenne entre la note de contrôle continu (50%) et celle obtenue en contrôle terminal (50%).

Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal, l'examen final représente 100% de leur note en cette matière.

L'évaluation de contrôle terminal consiste en un devoir sur table (questions de cours et exercices).

# Droit de la propriété intellectuelle

M RAIMOND

## **Première Partie**

### **Existence des propriétés intellectuelles**

#### **Première Sous-partie**

#### **Naissance des propriétés intellectuelles**

##### **Titre 1<sup>er</sup> : Des créations**

##### ***Sous-titre 1<sup>er</sup> : L'œuvre de l'esprit, création d'un auteur***

##### **Chapitre 1 : Objet du droit d'auteur**

###### *Section 1 : Unecréation humaine*

§ 1 : La création individuelle (la notion d'auteur)

§ 2 : La création plurale (œuvre de collaboration, œuvre collective, œuvre composite ou dérivée)

###### *Section 2 : Une création de forme*

§ 1 : Absence de protection des idées et informations brutes

§ 2 : Absence de protection du savoir-faire

§ 3 : Indifférence des caractéristiques de l'œuvre (genre, forme d'expression, mérite, destination)

###### *Section 3 : Une création esthétique (typologie des œuvres protégées)*

§ 1 : Les œuvres littéraires

§ 2 : Les œuvres musicales

§ 3 : Les œuvres plastiques

§ 4 : Les œuvres du spectacle vivant

§ 5 : Les œuvres audiovisuelles

§ 6 : Les logiciels, œuvres multimédia et créations numériques

###### *Section 4 : Une création originale*

§ 1 : Définition de l'originalité

A) Définition négative

1) Distinction entre originalité et nouveauté

2) Distinction entre originalité et banalité (fonds commun, domaine public)

B) Définition positive

1) Conception classique : l'empreinte de personnalité

2) Conception contemporaine : la création intellectuelle propre à son auteur

§ 2 : Examen de l'originalité

A) Le rôle des parties

B) Le rôle du juge

##### **Chapitre 2 : Acquisition du droit d'auteur**

§ 1 : Absence d'enregistrement auprès d'un office

§ 2 : Protection du simple fait de la création

##### ***Sous-titre 2 : Les créations industrielles***

## **Chapitre 1 : Les dessins et modèles**

### *Section 1 : Objet du titre*

§ 1 : L'apparence d'un produit

- A) Les dessins et modèles protégeables
- B) Les dessins et modèles non protégeables

§ 2 : Un dessin ou modèle nouveau

§ 3 : Un dessin ou modèle qui présente un caractère propre

§ 4 : Un dessin ou modèle visible

§ 5 : Une création licite

### *Section 2 : Acquisition du titre*

§ 1 : Délivrance du titre

- A) Dépôt d'une demande d'enregistrement
- B) Examen par l'office (examen de forme et de fond)
- C) Publication

§ 2 : Annulation du titre

- A) Causes de nullité
- B) Procédure d'annulation
- C) Effets de la nullité

## **Chapitre 2 : L'invention**

### *Section 1 : Objet du brevet*

§ 1 : Une invention

- A) Les inventions protégeables
  - 1) Définition de l'invention : une création technique
  - 2) Classification des inventions brevetables
- B) Les créations non protégeables

§ 2 : Une invention nouvelle (non comprise dans l'état de la technique)

- A) L'accessibilité au public, condition nécessaire de l'antériorité
- B) L'accessibilité au public, condition suffisante de l'antériorité

§ 3 : Une création résultant d'une activité inventive (non-évidence pour l'homme du métier par rapport à l'état de la technique)

- A) L'état de la technique
- B) L'homme du métier
- C) La non-évidence

§ 4 : Une création susceptible d'application industrielle

§ 5 : Une création licite

### *Section 2 : Acquisition du brevet*

§ 1 : Délivrance du titre

- A) Dépôt d'une demande d'enregistrement
  - 1) La description
  - 2) Les revendications
- B) Examen par l'office (examen de forme et de fond, recours, opposition devant l'OEB)
- C) Publication

§ 2 : Annulation du titre

- A) Causes de nullité
- B) Procédure d'annulation

C) Effets de la nullité

### **Chapitre 3 : La topographie de semi-conducteur**

#### **Chapitre 4 : L'obtention végétale**

*Section 1 : Objet du certificat d'obtention végétale (COV)*

§ 1 : Une variété végétale

§ 2 : Une variété végétale nouvelle

§ 3 : Une variété végétale distincte

§ 4 : Une variété végétale homogène

§ 5 : Une variété végétale stable

§ 6 : Une création licite

*Section 2 : Acquisition du certificat d'obtention végétale*

§ 1 : Délivrance du titre

§ 2 : Annulation du titre

#### **Titre 2 : Des interprétations**

*Section 1 : Objet du droit voisin d'artiste interprète*

§ 1 : Une interprétation

A) Distinction entre interprétation et création

B) Distinction entre interprétation et exécution

§2 : Une interprétation personnelle

*Section 2 : Acquisition du droit voisin d'artiste interprète*

### **Titre 3 : Desinvestissements**

#### **Chapitre 1 : Des fixations sur support**

*Section 1 : Des phonogrammes*

*Section 2 : Des vidéogrammes*

#### **Chapitre 2 : Des programmes audiovisuels**

#### **Chapitre 3 : Des événements sportifs**

#### **Chapitre 4 : Des bases de données**

*Section 1 : Un recueil de données, disposées de manière méthodique et individuellement accessibles*

*Section 2 : L'investissement d'un producteur*

### **Titre 4 : Des actes d'occupation**

#### **Chapitre 1 : La marque, signe distinctif de produits et services**

*Section 1 : Objet du droit de marque*

§ 1 : Un signe

A) Les signes protégeables

B) Les signes non protégeables

§ 2 : Un signe identifiant des produits et services

A) Distinction de la marque et des signes de la vie des affaires non protégeables par un droit de propriété intellectuelle

B) Principe de spécialité

C) Définition de la marque notoire

§ 3 : Un signe disponible

A) Appréciation de l'antériorité d'une marque enregistrée

B) Appréciation de l'antériorité d'une marque notoire

C) Appréciation des autres antériorités

§ 4 : Un signe distinctif

A) La distinctivité *ab initio*

B) La distinctivité acquise par l'usage

§ 5 : Un signe licite

A) Un signe conforme à l'ordre public

B) Un signe non déceptif

*Section 2 : Acquisition du droit de marque*

§ 1 : Délivrance du titre

A) Dépôt d'une demande d'enregistrement

B) Examen par l'office (examen de forme et de fond, recours, opposition)

C) Publication

§ 2 : Annulation du titre

A) Causes de nullité

B) Procédure d'annulation

C) Effets de la nullité

## **Chapitre 2 : Les signes géographiques (appellations d'origine et indications géographiques)**

*Section 1 : Objet de la protection*

§ 1 : Un signe

§ 2 : Un lien entre le produit et son lieu d'origine

*Section 2 : Reconnaissance des signes géographiques*

### **Seconde Sous-partie**

### **Caractéristiques des propriétés intellectuelles**

#### **Titre 1<sup>er</sup> : Nature des propriétés intellectuelles**

#### **Chapitre 1 : Singularité des propriétés intellectuelles**

*Section 1 : Distinction entre propriété de droit commun et propriétés intellectuelles*

§ 1 : Des choses incorporelles

A) Distinction entre objet de propriété intellectuelle et objet de propriété corporelle

B) Absence de possession de l'objet de propriété intellectuelle

§ 2 : Des droits *sui generis*

A) Une distinction propre entre attributs d'ordre patrimonial et extrapatrimonial

B) Une définition propre des prérogatives patrimoniales (droits d'exploitation, droit de suite)

C) Des finalités déterminées (droit de l'UE : objet spécifique et fonction essentielle des DPI)

*Section 2 : Rapports entre propriété de droit commun et propriétés intellectuelles*

§ 1 : Indépendance

§ 2 : Conflit

## **Chapitre 2 : Hétérogénéité des propriétés intellectuelles**

*Section 1 : Pluralité des propriétés intellectuelles*

*Section 2 : Diversité des attributs des propriétés intellectuelles*

§ 1 : Qualification des attributs d'ordre extrapatrimonial

§ 2 : Qualification des attributs d'ordre patrimonial

## **Chapitre 3 : Articulation des propriétés intellectuelles**

*Section 1 : Hiérarchie des propriétés intellectuelles (droit d'auteur et droits voisins)*

*Section 2 : Combinaison des propriétés intellectuelles*

§ 1 : Cumul

§ 2 : Non-cumul

## **Titre 2<sup>nd</sup> : Etendue des propriétés intellectuelles**

### **Sous-titre 1<sup>er</sup> : Etendue matérielle des propriétés intellectuelles**

#### **Chapitre 1 : Attributs des propriétés intellectuelles**

*Section 1 : Attributs d'ordre extrapatrimonial*

§ 1 : Droits moraux de l'auteur

§ 2 : Droits moraux de l'artiste interprète

§ 3 : Droit extrapatrimonial de l'inventeur

*Section 2 : Attributs d'ordre patrimonial*

§ 1 : Droits patrimoniaux de l'auteur

A) Droits exclusifs d'exploitation

1) Droit de reproduction

2) Droit de représentation (ou droit de communication au public)

B) Droits à rémunération (licences légales)

C) Droit de suite

§ 2 : Droits patrimoniaux de l'artiste interprète et des titulaires de droits voisins

A) Droits exclusifs d'exploitation

B) Droits à rémunération (licences légales)

§ 3 : Droits patrimoniaux des producteurs de bases de donnée

§ 4 : Droits patrimoniaux des titulaires de droit de propriété industrielle

#### **Chapitre 2 : Limitations des propriétés intellectuelles**

*Section 1 : Exceptions au droit d'auteur et aux droits voisins*

A) Les exploitations libres et gratuites

B) Les exploitations libres et assorties d'une compensation pour les titulaires de droits

C) Le triple test

*Section 2 : Exceptions aux droits sur les créations industrielles*

*Section 3 : Limitations du droit de marque*

### **Sous-titre 2 : Etendue temporelle des propriétés intellectuelles**

## **Chapitre 1 : La durée des propriétés intellectuelles**

*Section 1 : La durée des droits sur les créations*

*Section 2 : La durée des droits sur les objets d'occupation*

## **Chapitre 2 : La dévolution successorale des propriétés intellectuelles**

*Section 1 : La dévolution successorale des droits de l'auteur*

§ 1 : La dévolution des droits moraux

§ 2 : La dévolution successorale des droits patrimoniaux

*Section 2 : La dévolution des droits voisins d'artiste interprète*

## **Chapitre 3 : Les renonciations et limitations volontaires (propriété industrielle)**

### **Sous-titre 3 : Etendue spatiale des propriétés intellectuelles**

#### **Chapitre 1 : Universalité (droit d'auteur et droits voisins)**

*Section 1 : La condition des étrangers*

*Section 2 : La loi applicable*

§ 1 : La loi applicable à la reconnaissance du droit

§ 2 : La loi applicable à la mise en œuvre du droit

*Section 3 : Le juge compétent*

§ 1 : Le juge compétent en matière contractuelle

§ 2 : Le juge compétent en matière délictuelle

#### **Chapitre 2 : Territorialité (propriété industrielle)**

*Section 1 : La limitation territoriale des droits de propriété industrielle*

*Section 2 : La loi applicable*

§ 1 : La loi applicable à la reconnaissance du droit

§ 2 : La loi applicable à la mise en œuvre du droit

*Section 3 : Le juge compétent*

§ 1 : Le juge compétent en matière contractuelle

§ 2 : Le juge compétent en matière délictuelle

## **Seconde Partie**

### **Exercice des propriétés intellectuelles**

#### **Première Sous-partie**

#### **Aliénation des propriétés intellectuelles**

#### **Chapitre 1 : La situation du subordonné**

*Section 1 : L'inventeur salarié ou fonctionnaire*

§ 1 : Classification des inventions

A) L'invention de mission

B) Les inventions hors mission (attribuables et non-attribuables)

§ 2 : Procédure

*Section 2 : L'auteur salarié*

§ 1 : Le principe

§ 2 : Les cas particuliers (auteurs de logiciels, journalistes)

*Section 3 : L'auteur fonctionnaire*

*Section 4 : L'artiste-interprète salarié*

## **Chapitre 2 : La situation du professionnel indépendant (entrepreneur individuel et société commerciale)**

*Section 1 : La cession*

§ 1 : Nature juridique

§ 2 : Régime juridique

- A) Conditions de formation du contrat
- B) Effets du contrat
- C) Anéantissement rétroactif du contrat (résiliation et résolution)

*Section 2 : L'apport en société*

## **Seconde Sous-partie**

### **Exploitation des propriétés intellectuelles**

#### **Titre 1<sup>er</sup> : Règles communes à toute exploitation**

##### ***Sous-titre 1 : L'exploitation, un droit (propriété littéraire, artistique et industrielle)***

#### **Chapitre 1 : L'exploitation individuelle**

*Section 1 : Les contrats d'auteur*

§ 1 : Droit commun des contrats d'auteur

- A) Conditions de formation
  - 1) Consentement (création individuelle et création plurale)
  - 2) Objet
- B) Obligations des parties

§ 2 : Règles propres à chaque contrat d'auteur

- A) Contrat d'édition
- B) Contrat de représentation
- C) Contrat de production audiovisuelle
- D) Contrat de commande pour la publicité

*Section 2 : Les licences de propriété industrielle*

§ 1 : Nature juridique

§ 2 : Régime juridique

- A) Conditions de formation du contrat
- B) Effets du contrat
- C) Fin du contrat

#### **Chapitre 2 : La gestion collective (droit d'auteur et droits voisins)**

§ 1 : Relations entre la société de gestion collective et ses membres

§ 2 : Relations entre la société de gestion collective et les utilisateurs

#### **Chapitre 3 : Les sûretés**

#### **Chapitre 4 : Les procédures collectives**

## ***Sous-titre 2 : L'exploitation, une obligation (propriété industrielle)***

### **Chapitre 1. La déchéance (droit des marques)**

*Section 1 : La déchéance pour défaut d'exploitation*

§ 1 : Conditions

A) Conditions de fond

B) Procédure

§ 2 : Effets

*Section 2 : La déchéance pour dégénérescence*

*Section 3 : La déchéance de la marque devenue déceptive*

### **Chapitre 2. Les contrats forcés (droit des brevets)**

*Section 1 : L'expropriation*

*Section 2 : Les licences forcées*

§ 1 : Les licences à caractère judiciaire

§ 2 : Les licences à caractère administratif

## **Titre 2 : Règles propres à l'exploitation dans l'Union européenne**

### **Chapitre 1 : Articulation des propriétés intellectuelles avec la liberté de circulation des marchandises**

*Section 1 : L'épuisement en droit d'auteur*

§ 1 : Domaine de l'épuisement

§ 2 : Conditions de l'épuisement

§ 3 : Effets de l'épuisement

*Section 2 : L'épuisement en droit de la propriété industrielle*

### **Chapitre 2 : Articulation des propriétés intellectuelles avec la libre concurrence**

*Section 1 : Les ententes*

*Section 2 : Les abus de position dominante*

## **Troisième Sous-partie : Défense des propriétés intellectuelles**

### **Titre 1<sup>er</sup> : Protection technique (droit d'auteur)**

*Section 1 : Définition des mesures techniques de protection*

*Section 2 : Articulation des MTP avec le droit d'auteur*

### **Titre 2<sup>nd</sup> : Protection juridique**

#### **Chapitre 1 : La contrefaçon**

*Section 1 : Questions de fond*

§ 1 : Définition de la contrefaçon

A) Une faute civile

B) Un délit pénal

§ 2 : Sanctions de la contrefaçon

- A) Sanctions civiles
- B) Sanctions pénales

*Section 2 : Questions de procédure*

§ 1 : Les procédures provisoires

- A) Le référé
- B) La saisie-contrefaçon
- C) Les retenues en douane

§ 2 : Les procédures au fond

- A) La procédure devant une juridiction civile
- B) La procédure devant une juridiction pénale (action publique et action civile)

## **Chapitre 2 : Les autres infractions**

**Droit bancaire et financier**

**M. RUET**

**LES OPÉRATIONS BANCAIRES**

**CHAPITRE PREMIER  
LES SERVICES DE COMPTE**

§ 1 L'OUVERTURE DE COMPTE ET LE DEVOIR D'INFORMATION

**A / Le droit au compte**

**B / Les contrôles à effectuer lors de l'ouverture du compte**

**C / L'établissement de la convention de compte**

**D / Le devoir d'information de la banque**

§ 2 LE COMPTE DE DÉPÔT

I / CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

II / COMPTES MULTIPLES À MÊME TITULAIRE

III / COMPTES INDIVIS ET COMPTES JOINTS

§ 3 LE COMPTE COURANT

I / CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

II / FONCTIONNEMENT DU COMPTE COURANT

§ 4 LE RÉGIME DES COMPTES BANCAIRES

**A / Le fonctionnement du compte**

I / LE RELEVÉ DE COMPTE

II / FRAIS ET COMMISSIONS DE FONCTIONNEMENT

III / INTÉRÊTS DES DÉCOUVERTS

1°) La stipulation d'intérêt

2°) La stipulation du taux d'intérêt :

fixation des taux

variation des taux

taux applicable après la clôture du compte

IV / L'ANATOCISME

V / LES DATES DE VALEUR

VI / LA CONTREPASSATION DES ÉCRITURES

VII / LA SAISIE DU SOLDE DU COMPTE BANCAIRE

**B / La clôture du compte**

§ 5 LE VIREMENT BANCAIRE

§ 6 LE SECRET BANCAIRE

- I / LES CONTOURS DU SECRET
- II / LES DÉROGATIONS LÉGALES AU SECRET

§ 7 LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

**CHAPITRE SECOND**  
**LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT**

§ 1 LA RÉGLEMENTATION DES TAUX D'INTÉRÊTS

- I / LE PLANCHER
- II / LE PLAFOND
- III / LE TEAG

§ 2 L'OUVERTURE DE CRÉDIT

- I / LE MONTANT DES AGIOS
- II / LE MONTANT DU DÉCOUVERT AUTORISÉ
- III / LA RÉVOCATION DU DÉCOUVERT AUTORISÉ

§ 3 LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

- I / DOMAINE DE LA RÉGLEMENTATION
- II / L'OBLIGATION D'ADRESSER UNE OFFRE PRÉALABLE DE CRÉDIT
- III / DURÉE DE L'OFFRE DE CRÉDIT
- IV / SORT DU CRÉDIT TRIBUTAIRE DU SORT DE L'OPÉRATION PRINCIPALE
- V / PROTECTION DE L'EMPRUNTEUR EN COURS D'EXÉCUTION DU CONTRAT DE PRÊT
- VI / PRESCRIPTION ET FORCLUSION

§ 4 LE PRÊT BANCAIRE

- I / NATURE
- II / CLAUSE DE DESTINATION
- III / REMBOURSEMENT DU PRÊT
- IV / GARANTIES ET ASSURANCE

§ 5 LE CRÉDIT IMMOBILIER

- I / CHAMP D'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION
- II / DÉLAI DE RÉFLEXION DE 10 JOURS
- III / L'OFFRE PRÉALABLE DE CRÉDIT
- IV / L'INTERDÉPENDANCE DES CONTRATS DE PRÊT ET DE VENTE
- V / CONSÉQUENCES DE L'INTERDÉPENDANCE DES 2 CONTRATS
- VI / EXÉCUTION DU CRÉDIT ET REMBOURSEMENT ANTICIPÉ
- VII / LA PRESCRIPTION EXTINCTIVE

## **Décision dans le risque**

**Mme ETNER**

1. Introduction
  - Exemples de décisions dans le risque
  - Représentation des préférences dans le risque
  - Paradoxe de Saint-Petersbourg
2. Attitude vis-à-vis du risque
  - Aversion vis-à-vis du risque
  - Equivalent – certain et prime de risque
  - Accroissements de risque (DS)
3. Modèle Espérance d'utilité
  - Axiomes
  - Théorème de représentation
  - Caractérisations de l'attitude dans le risque (aversion, prudence)
4. Applications
  - Choix de portefeuille
  - Choix de consommations – épargne
5. Modèles non EU
  - RDU
  - Prospect Theory
  - Etudes expérimentales

### Bibliographie :

- Gollier Ch., « Economics of risk and time »
- Eeckhoudt, Gollier, Schlesinger, « Economic and Financial Decisions under Risk »
- Wakker P. « Prospect Theory »

## **Théorie des jeux et applications**

**M RENAULT**

Ce cours est une introduction à la théorie des jeux, visant à présenter les notions principales et à proposer des applications de ces notions. 12 séances de cours (2h par séance) sont prévues, à raison d'une séance par chapitre. 10 de ces chapitres sont accompagnés en parallèle d'une séance de TD proposant des exercices supplémentaires et l'étude d'un texte (1h30 par séance).

### **Plan du cours**

1. Introduction
2. La dominance stratégique
3. L'équilibre de Nash
4. Les stratégies mixtes
5. Jeux sous forme extensive
6. Les expériences en théorie des jeux
7. La stabilité de l'équilibre
8. Les jeux évolutionnaires
9. Les jeux répétés
10. La théorie de la négociation
11. Information incomplète et équilibre bayésien
12. L'équilibre séquentiel

### **Mode d'évaluation**

La note finale se compose pour moitié de la note de contrôle terminal et pour moitié de la note de contrôle continu. La note de contrôle terminal se détermine sur la base d'une épreuve écrite de 2h organisée à la fin du semestre. La note de contrôle continu se détermine sur la base d'une épreuve écrite organisée lors du semestre. Les préparations de TD sont à rendre à chaque séance. Leur évaluation donne lieu à une bonification de la note de contrôle continu, allant de -3 à +3.

### **Bibliographie**

Les deux ouvrages de références pour le cours sont (par ordre de difficulté croissante) : Heifetz (2012) et Tadelis (2013). Yildizoglu (2011) constitue une référence en français plus simple, mais couvrant l'essentiel des notions abordées en cours. Tout autre ouvrage de niveau intermédiaire peut convenir.

[1] Tadelis Steven (2013), *Game Theory: An Introduction*, Princeton University Press.

[2] Heifetz Aviad (2012), *Game Theory: Interactive Strategies in Economics and Management*, Cambridge University Press.

[3] Yildizoglu Murat (2011), *Introduction à la théorie des jeux*, 2e éd., Dunod.

## **Regulation and anti-trust**

**Mme COSNITA**

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

Ce cours est destiné à familiariser les étudiants avec les principes d'application de la régulation sectorielle et de la politique de la concurrence. Sur la base des notions indispensables d'économie industrielle (cours d'Economie Industrielle en S1), les étudiants devront s'approprier (d'abord comprendre, ensuite évaluer) l'analyse économique qui sous-tend les décisions des autorités de régulation sectorielle et des autorités de la concurrence.

Ce cours sera dispensé en anglais.

### **PROGRAMME / PLAN :**

#### Part I – ANTITRUST

##### Chapter 1 - Horizontal agreements

###### A/ Cartels

- The economics of cartel detection
- Optimal cartel sanctions

###### B/ Horizontal mergers

- Design of merger assessment
- Optimal decision making and merger control procedures

##### Chapter 2 – Abuse of dominant position

###### A/ Vertical agreements and foreclosure

- Assessing and remedying vertical mergers
- The competitive impact of vertical restraints and their global assessment

###### B/ Horizontal foreclosure

- Predation, discrimination and exclusivity
- Restoring competition following abuse: structural and behavioral remedies

#### Part II – REGULATION

##### Chapter 1 – Regulating natural monopolies

- The trade-off of regulated monopoly pricing
- Information costs and solutions

##### Chapter 2 – Deregulation and market liberalization

- Public services and universal services: cross-subsidies vs. skimming
- Network industries and access pricing
- Competition in the market vs. competition for the market: auctions and access rights

### **ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :**

- Competition Policy: Theory and Practice, M. Motta, Cambridge University Press
- Industrial Organization, P. Belleflame and M. Peitz, Cambridge University Press
- Réglementation et concurrence, A. Perrot, Economica, 1997
- Economie de la réglementation, F. Lévêque, La Découverte, Collection REPERES (238)
- Politiques de la concurrence, D. Encaoua et R. Guesnerie, Rapport CAE, La documentation française
- Politique de la concurrence, E. Combe, La Découverte

SITES RECOMMANDÉS : [http://ec.europa.eu/comm/competition/index\\_en.html](http://ec.europa.eu/comm/competition/index_en.html)  
[http://www.autoritedelaconcurrence.fr/user/standard.php?id\\_rub=189](http://www.autoritedelaconcurrence.fr/user/standard.php?id_rub=189)  
[www.ftc.gov](http://www.ftc.gov) <http://www.usdoj.gov/atr/> <http://chillingcompetition.com/>

**Modalités d'évaluation :** La note qui permet la validation de ce cours est une moyenne entre la note de contrôle continu (50%) et celle obtenue en contrôle terminal (50%).

L'évaluation de type contrôle continu est basée sur un devoir maison, pour 50% de la note, et d'un devoir sur table, pour 50% de la note.

L'évaluation de contrôle terminal consiste en un devoir sur table.

# Corporate governance

M ESQUERRE

## Introduction : la séparation entre propriété et contrôle de l'entreprise

### Chapitre 1 : les mécanismes de la gouvernance d'entreprise

1. Les mécanismes incitatifs
2. Le monitoring
3. L'activisme des investisseurs
4. OPA et Leverage Buy Out
5. L'endettement
6. L'environnement légal

### Chapitre 2 : l'allocation des droits de contrôle

1. Le modèle de Aghion et Bolton (1992)
2. La multiplicité des droits de contrôle
3. Des droits de contrôle contingents
4. Droits de contrôle et investissements spécifiques
5. Contrôle réel versus contrôle formel
6. La multiplicité des actifs financiers (securities)

### Chapitre 3 : le marché des droits de contrôle

1. Le surplus du raider en situation de monopole
2. Les incitations des managers de la cible
3. Le modèle de Grossman et Hart (1980)
4. Ses développements
5. Le modèle one share one vote.

### Lectures conseillées :

**Une introduction** : *La gouvernance de l'entreprise*, Roland Perez, collection Repères, 2003.

**La vision du gestionnaire** : *La gouvernance des entreprises*, Gérard Charreaux et Peter Wirtz, collection Economica, 2006.

**La vision de l'économiste** : *The Theory of Corporate Finance*, Jean Tirole, Princeton University Press, 2006.

# **Droit français et européen de la concurrence**

**M. BERNARDEAU**

## **Considérations introductives**

- Références bibliographiques
- Notion de concurrence
- Champs de la matière : antitrust ; concurrence déloyale ; marchés publics et aides d'État
- Sources nationales et européennes
- Éléments institutionnels

## **— I — ASPECTS DE DROIT MATÉRIEL**

### **— A — LES RÈGLES APPLICABLES AUX ENTREPRISES**

- 1) Les ententes
- 2) Les abus de position dominante
- 3) Le contrôle des concentrations

### **— B — LES RÈGLES APPLICABLES AUX ÉTATS**

- 1) La qualification d'aide d'État
- 2) Le régime des aides d'État

## **— II — ASPECTS DE DROIT PROCESSUEL**

### **— A — LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES**

- 1) Les procédures nationales
- 2) Les procédures de l'Union

### **— B — LES PROCÉDURES JURIDICTIONNELLES**

- 1) Les procédures nationales
- 2) Les procédures de l'Union

**Droit international économique**  
**M BODEAU-LIVINEC**

Le droit international économique s'intéresse aux rapports transfrontaliers entre les sujets de droit international dans le domaine des relations économiques et commerciales. Il régit les activités transfrontières de production et d'échange de biens et de services, qui donnent lieu à une rémunération.

Le choix a été fait d'orienter ce cours vers le droit de l'OMC qui constitue le cadre institutionnel du commerce international.

THEMES :

Du GATT à l'OMC

La libéralisation des échanges

Les institutions

Le mécanisme de règlement des différends

Les marchandises

Les grands principes

La défense commerciale

Exceptions et dérogations

Règles spécifiques à certains produits

Titre 3. Les services

Titre 4. Les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

## **Econométrie des données de panel**

**Mme DUMITRESCU**

1 Introduction (importance de l'approche en panel; avantages; problématiques)

2 Les modèles à effets inobservés (traitement de l'hétérogénéité): testes de spécification; le modèle à effets fixes; le modèle à effets aléatoires; le choix effets fixes - effets aléatoires; les modèles à coefficients aléatoires

3 Les modèles en panel dynamique: l'approche par les variables instrumentales; l'approche GMM; le biais de panel dynamique

## **Econométrie des séries temporelles**

**M BOUVATIER**

### **Compétences visées**

- Savoir traiter des données avant l'estimation d'un modèle économétrique ;
- Savoir estimer et spécifier un modèle à variance conditionnelle
- Savoir estimer et interpréter des modèles non-linéaires
- Savoir estimer et utiliser un modèle VAR

### **Plan de cours :**

Le cours se compose de 4 chapitres indépendants portant sur les séries temporelles :

- 1- Travail préliminaire sur les données (désaisonnalisation, correction de level shift...);
- 2- Modèles ARCH et GARCH ;
- 3- Modèles de régressions non-linéaires ;
- 4- Modèles VAR.

Les TD se font en salle informatique sur le logiciel SAS.

### **Bibliographie :**

- Ladiray et Quenneville, 1999, "Comprendre la méthode X11", ( <http://www.census.gov/ts/papers/x11doc.pdf> )
- Asteriou et Hall, 2007, Applied Econometrics : A Modern Approach Using Eviews and Microfit, Revised Edition, Palgrave Macmillan
- Lütkepohl et Krätzig, 2004, Applied Time Series Econometrics, Cambridge University Press
- Lardic et Mignon, 2002, Econométrie des Séries Temporelles Macroéconomiques et Financières, Economica.
- Gujarati et Porter, 2009, Basic Econometrics, 5<sup>th</sup> Edition, McGraw-Hill International Edition.
- Lütkepohl, 2007, New Introduction to Multiple Time Series Analysis, Springer.
- Hamilton, 1994, Time Series Analysis, Princeton University Press.

### **Contrôle des connaissances**

La note finale est l'addition d'une note de TD (30% : un devoir sur table) et d'un examen terminal (70%).